



Entretien de naturalisation

Par ALEX

Bonjour,

j'ai un rdv de naturalisation à la fin du moi.

j'ai envoyé mon dossier de candidature en juillet de l'année dernier et deux mois plus tard j'ai déménagé dans une autre région.

le probleme est que j'ai toujours mon ancienne adresse sur mon titre de séjour. j'ai donc demandé un changement d'adresse, mais je suis en retard.

Et dans les pièces demandées pour l'entretien, il écrit:

"l'original et la copie de votre titre de séjour à l'adresse actuelle"

Est-ce un gros problème ou je doit reporter le rendez-vous?

j'ai un peu peur de le retarder car je ne sais pas quand il sera redonné.

Que pensez-vous que je devrais faire?

Merci d'avance

Cordialement